

14-SEP-2007

## RODENT CAKE PRO ®

Rodenticide - Bloc de paraffine

COMMERCIAL

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET INCLUS AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Chlorophacinone 0,005%

Avertissement, contient les allergènes arachide et blé.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 27229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

VÉTOQUINOL N.-A. INC.  
2000, ch. Georges  
Lavaltrie, QC, Canada J5T 3S5  
1-800-363-1700

### RESTRICTIONS D'UTILISATION:

L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Pour une utilisation sécuritaire du produit, le point d'appât protégé doit présenter les caractéristiques suivantes :

- il doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (p. ex. métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent le détruire;
- l'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés soient incapables d'atteindre l'appât;
- la structure interne doit faire en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué;
- le panneau d'accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé (p. ex. au moyen d'une vis ou d'un cadenas);
- l'ensemble du dispositif doit pouvoir être fixé de façon sécuritaire (p. ex. en le clouant en place);
- il doit porter la mention "AVERTISSEMENT POISON"

### MODE D'EMPLOI:

Utiliser les blocs de paraffine rodenticide *RODENT CAKE PRO*® pour le contrôle des surmulots, des rats noirs et des souris domestiques à l'intérieur et le long des murs extérieurs des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux, agricoles et publics.

#### Emplacements d'utilisation:

Généralités : Peut être utilisé à l'intérieur des maisons et des bâtiments agricoles aux endroits où l'on n'entrepasse pas d'aliments pour consommation humaine ou animale. Ne pas placer l'appât dans les endroits où il y a une possibilité de contamination des aliments ou des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments.

Zones de traitement, de fabrication, d'entreposage et de service de denrées alimentaires : Pour les endroits qui ne sont pas directement reliés au traitement des denrées alimentaires : utiliser seulement dans les endroits où il n'y a pas d'aliments pour consommation humaine ou animale et où les emballages et l'équipement de manutention des aliments pour consommation humaine ou animale ne sont jamais ouverts ou exposés. Pour les endroits où les aliments pour consommation humaine ou animale sont traités, servis ou entreposés : dans les usines de traitement des viandes et des denrées alimentaires (zones de traitement), utiliser seulement lorsque l'usine ne fonctionne pas. Retirer ou couvrir tous les aliments, matériaux d'emballage et ustensiles avant de placer l'appât dans les postes d'appât. Retirer tous les appâts et les rongeurs morts avant de réutiliser l'usine (la zone de traitement comprend l'entreposage et le service).

Sélection des zones de traitement : Placer l'appât dans les emplacements où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les emplacements dissimulés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Maintenir un approvisionnement régulier d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé.

#### Mode d'application :

Chaque bloc *RODENT CAKE PRO* comprend une galette de 450 g qui peut être divisée en 8 parties (par ex. 56 grammes chacune). Pour les surmulots (*Rattus norvegicus*) et les rats noirs (*Rattus rattus*) : Les surmulots restent généralement au rez-de-chaussée des structures et ont des terriers dans le sol. Ils peuvent se déplacer de 15 à 100 m environ à partir de leur nid pour chercher de la nourriture et de l'eau. Les rats noirs, toutefois, sont d'excellents grimpeurs et infestent généralement les étages supérieurs des structures. C'est pourquoi l'on doit porter une attention toute spéciale à la capacité d'escalade de ces espèces en plaçant les appâts dans la zone d'activité des rats noirs. Pour les deux espèces, éliminer le plus possible les aliments naturels et placer 3 à 10 morceaux de bloc (généralement à des intervalles de 5 à 10 m) à l'intérieur de la zone de traitement.

Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activités des rats cessent. Pour les souris domestiques (*Mus musculus*) : Les souris domestiques sont d'excellentes grimpeuses et elles infesteront tous les étages d'une structure. Les souris se déplacent seulement d'environ 10 m à partir de leur nid pour rechercher de la nourriture. Éliminer autant que possible les aliments naturels et placer 1 morceau de bloc à des intervalles de 2 à 4 m à l'intérieur de la zone de traitement. Si un

emplacement d'appât n'est pas dérangé au bout de plusieurs jours, déplacer l'appât d'un mètre environ. Deux (2) morceaux de bloc par emplacement peuvent être nécessaires dans les endroits où l'activité des souris est intense. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activités des souris cessent complètement.

Application pour terrier : Placer 1 à 2 morceaux de bloc par terrier.

Remarque : Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer convenablement les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, il sera bon d'établir au besoin des postes d'appâts permanents.

#### MISES EN GARDE:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE ET DES ANIMAUX SAUVAGES NON VISÉES.** Peut être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Ce produit peut réduire la possibilité de coagulation du sang et causer une hémorragie. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau.

#### TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

Les appâts doivent être conservés dans des boîtes d'appâts qui ne risquent pas d'être vandalisées ou dans des emplacements non accessibles aux enfants, animaux de compagnie, animaux d'élevage ou animaux sauvages non visés. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

#### PREMIERS SOINS:

**EN CAS D'INGESTION:** Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** La vitamine K1 administrée sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées est conseillée comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement de temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si ces traitements répétés s'imposent.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION** : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre la réglementation provinciale pour le nettoyage du contenant avant l'élimination. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DES RONGEURS** : Éliminer les rongeurs morts en les jetant avec les ordures ou en les enterrant.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

14-SEP-2007

## RODENT CAKE PRO ®

Rodenticide - Bloc de paraffine

COMMERCIAL

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET INCLUS AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : Chlorophacinone 0,005%

Avertissement, contient les allergènes arachide et blé.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 27229 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

4.5 kg (10 x 450 g bloc)

VÉTOQUINOL N.-A. INC.  
2000, ch. Georges  
Lavaltrie, QC, Canada J5T 3S5  
1-800-363-1700

MODE D'EMPLOI: Pour le mode d'emploi, consulter le feuillet ci-joint.

#### MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE ET DES ANIMAUX SAUVAGES NON VISÉES. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Ce produit peut réduire la possibilité de coagulation du sang et causer une hémorragie. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau.

TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE. Les appâts doivent être conservés dans des boîtes d'appâts qui ne risquent pas d'être vandalisées ou dans des emplacements non accessibles aux enfants, animaux de compagnie, animaux d'élevage ou animaux sauvages non visés. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

#### PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION: Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K1 administrée sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées est conseillée comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement de temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si ces traitements répétés s'imposent.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION** : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre la réglementation provinciale pour le nettoyage du contenant avant l'élimination. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DES RONGEURS** : Éliminer les rongeurs morts en les jetant avec les ordures ou en les enterrant.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )